



Le Comité Départemental de Paris et
l'USMT PARIS 13 vous invite à participer au



CHAMPIONNAT DE PARIS BEURSAULT 2023

Samedi 15 avril 2023
Dimanche 16 avril 2023

Qualificatif pour le championnat de France

Respect du protocole en vigueur à la date du concours (préconisations préfectorales et municipales)

Lieu du tir : 13 avenue de la Porte de Choisy 75013 Paris

Horaires des tirs :

- Ouverture du greffe 45 minutes avant chaque départ,
- Licence et passeport seront exigés au greffe,
- Inspection du matériel 15 minutes avant chaque départ.

Départs :

Samedi 15 avril	14h30	
Dimanche 16 avril	9h00	14h00

Inscriptions : **Réservées en priorité aux archers parisiens.**

Faire parvenir le bordereau d'inscription accompagné impérativement du règlement, à l'ordre de "USMT Tir à l'arc", avant le 10 avril 2023, à l'adresse suivante : **HOENI Jean-François**

40 avenue Guynemer

94100 SAINT-MAUR DES FOSSES

Tél. portable : 06.83.01.05.73

Adresse de courriel : archers.usmt@free.fr

Récompenses : • Aux trois premiers archers parisiens de chaque catégorie,

Proclamation des résultats environ une heure après la fin du dernier départ

Obligation : **tenue blanche, de club ou de compagnie obligatoire (*)**

Tarif : **8,00 €**

* En cas de non-respect de cette obligation, le résultat du compétiteur ne sera pas pris en compte pour le classement individuel et par équipe. (score validé pour le championnat d'Ile de France et le championnat de France).





CHAMPIONNAT DE PARIS BEURSAULT 2023



**Samedi 15 avril 2023
Dimanche 16 avril 2023**

Nom du club ou compagnie :

Correspondant :

Tél. : Mel :

	Nom	Prénom	N° licence	Type d'arc	Catégorie	Sam. 14h30	Dim. 9h00	Dim. 14h00
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
11								
12								
13								
14								
15								

Types d'arc : arc classique (CL), arc à poulies (CO), arc droit (AD) et Barebow (BB)

Nombre de tireurs	Total
X 8,00 €	

Faire parvenir le bordereau d'inscription accompagné impérativement du règlement à l'ordre de "USMT Tir à l'arc" avant le 10 avril 2023, à l'adresse suivante :

HOENI Jean-François
40, avenue Guynemer
94100 SAINT MAUR DES FOSSES

